

VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2014**

NOMBRE DE MEMBRES
composant le Conseil : 35
en exercice : 35
présents : 29
représentés : 4
pour : 25
abstentions : 8
contre : 0

OBJET : Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts Directs

L'An deux mille quatorze, le premier octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses légalement convoqué le vingt cinq septembre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire

Étaient présents : L. VASTEL, Maire ; C. BIGRET, A. BULLET, P. RIBATTO, S. BOURDET, M. FAYE, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, R. BENMERADI, Maires-Adjoints ; ME. MORIN, JC. PORCHERON, R. LHOSTE, JM. DURAND, AM. MERCADIER, V. RADAOARISOA, E. CHAMBON, V. FONTAINE-BORDENAVE, JM. GASSELIN, J. NGALLE-EBOA, S. LE ROUZES, S. CROCI, M. FOULARD, C. ALVARO, T. NAPOLY, A. SOMMIER, F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY, Conseillers Municipaux

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

D. LAFON	à	F. GAGNARD
JL. DELERIN	à	JP. AUBRUN
C. MARAZANO	à	F. ZINGER
D. BEKIARI	à	G. MERGY

Absent excusé : JJ. FREDOUILLE, M. GALANTE-GUILLEMINOT

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : Thomas NAPOLY est désigné pour remplir ces fonctions

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1650,

Considérant qu'il y a lieu de dresser une liste de 16 commissaires titulaires et de 16 commissaires suppléants dans le cadre de la composition de la Commission Communale des Impôts Directs,

Considérant que cette liste sera soumise à la Direction des Services Fiscaux qui désignera 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants pour siéger à cette commission,

Vu l'avis de la commission,
Sur la proposition du Maire,
Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 16/10/2014

Reçu en préfecture le 16/10/2014

Affiché le

DEL141001_22
SLO

DECIDE

Article 1 : d'arrêter la liste ci-dessous des 32 contribuables dont 8 titulaires et suppléants sont appelés à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Guy BERGER	Arnaud BOUCLIER
Marie-Laure BONNET	Alexandre SEBBAN
Lydia BRUCCOLEIRI	Jean-Charles QUEMENER
Claude DESPLANCHES	Christine VICARI
Gérard DIDIER	Daniel TOURNEUX
Françoise MIE	Jacques FOLZENLOGEL
Patrick MENEGUETTI	Thérèse MERLIER
Michel RENAUX	Micheline CHEVASSU
Marianne GIBERT	Pierre BIZE
Laurence WOERNER	Marie-Louise AUBRUN
Jean-Marc COMBETTE	Anatole PIEAU
Gilles MERGY	Jean-Yves SOMMIER
Aziz BOUNIF	Patrice CHERET
Arnaud et Maud GUENARD	Sylvie VILLARONE
Emilie CHABANE	Afia BENHAMMOUD
Marie-Josèphe DE REDON DE COLOMBIER	José GUNTZBURGER

Article 2 : ampliation de la présente délibération sera transmise à

- M. le Préfet des Hauts-de-Seine,
- M. le Directeur des Services Fiscaux.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Et ont signé les membres présents



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Laurent VASTEL

Certifié exécutoire
Compte tenu de la réception
En Préfecture le 16/10/2014
Publication/Affichage le 17/10/2014
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services autorisé
Bernard LAURENT